

OF 07/10/14.

Mûr-de-Bretagne

Le foyer-socio éducatif responsabilise les collégiens



Le nouveau bureau du FSE réunit trois professeurs et trois élèves.

Pourquoi ? Comment ?

Le foyer socio-éducatif (FSE) du collège Paul-Eluard vient d'élire son nouveau bureau. Collégiens et enseignants vont travailler main dans la main à l'organisation de manifestations culturelles. Premier rendez-vous, le samedi 29 novembre pour une soirée couscous.

Quel est le but du FSE ?

Il permet de développer la vie sociale de l'établissement. Pour cela, il anime des clubs et organise de manifestations culturelles, favorise le sens des responsabilités et de la vie civique, par la participation des élèves au fonctionnement du foyer et de valoriser l'initiative et l'esprit d'entreprise.

Quelles sont ses ressources ?

Elles proviennent de la cotisation annuelle qui est de 2 € par adhérent, des subventions des mairies de Mûr, Caurel, du Quillio, Merléac, Saint-Aignan, Saint-Connec, Saint-Gelven, Saint-Gilles-Vieux-Marché et Saint-Guen, d'un montant total de 7 500 €, mais aussi des produits de dons, des

ressources propres de l'association, provenant de ses activités (vente de photos scolaires ou soirée couscous) ou des actions mise en place dans l'établissement.

Qui a été élu ?

Chaque poste réunit un enseignant et un élève. Le nouveau bureau est constitué de Françoise Bernard, présidente et Clémence Cornet, vice-présidente ; Isabelle Mothais et Victoria Campbell, trésorières ; Mélanie Hélaouët et Gurvan Hoyez, secrétaires.